

La prime aux branleurs : les boursiers prioritaires dans les lycées prestigieux !

écrit par Christine Tasin | 8 juillet 2015



Nous évoquons les noirs desseins de Bel Kacem, obliger les Français moyens à la mixité sociale...

<http://resistancerepublicaine.com/2015/vous-etes-trop-riche-pour-que-vos-enfants-ne-frequentent-pas-lecole-des-immigres-et-hop-le-redecoupage-scolaire/>

Elle et son prédécesseur rue de Grenelle l'ont voulue. Ils l'ont. Depuis 3 ans, nos futures élites sont piétinées, humiliées, obligées d'aller dans un lycée où leurs compétences ne seront pas mises en avant ni développées. Les gosses, bosseurs, qui se sont donné les moyens d'avoir des 16 ou 17 de moyenne toute l'année dans toutes les disciplines se voient évincer par des médiocres à 9 ou 10 qui sont boursiers. Depuis trois ans, les boursiers bénéficient en effet d'un coup de pouce lors de leur [affectation](#), puisqu'ils ont automatiquement droit à 300 points de bonus. Ce critère «mis en place pour garantir une meilleure mixité sociale», explique le rectorat, leur permet d'accéder à des lycées dont ils pensaient ne

jamais franchir la porte, à condition qu'ils fassent leur demande dans leur district de domiciliation (11e, 12e, 19e, 20e arrondissements pour le district nord-est, par exemple).

Proviseur du lycée Charlemagne dans le Marais, Albert Munoz subit les conséquences de ce bouleversement. Ses 99% de réussite au bac attirent. Impossible d'écarter les murs, idem pour cinq autres établissements sur les vingt-quatre du nord-est, demandés par 80% des parents. À notes égales, les boursiers devancent donc les autres. Charlemagne est passé de 15% de boursiers, il y a trois ans, à 25%. Et le bonus «boursier» est suffisamment important pour que des élèves moyens passent devant d'excellents collégiens : «Des boursiers avec 9-10 de moyenne prennent la place d'élèves qui tournent autour de 16-17 », affirme le proviseur.

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2010/07/04/01016-20100704ARTFIG00217-polemique-autour-de-l-entree-dans-les-lycees-d-elite-a-paris.php>

C'est à pleurer. Ou à faire sauter le système informatique permettant l'affectation des lycéens.

La discrimination comme outil d'affectation, il fallait y penser.

La discrimination pour obliger les élèves brillants à mettre la pédale douce, à s'ennuyer en cours pour attendre les glandus ou tout simplement ceux qui n'ont pas les mêmes capacités intellectuelles, il fallait y penser...

Alors bien sûr, ça râle.

Parce qu'il est légitime de chercher pour son enfant l'établissement à même de répondre à ses besoins et objectifs.

Parce qu'il est inacceptable de voir niveler le niveau de tous

les lycées de France et de Navarre par égalitarisme forcené et imbécile.

Et la réponse du Ministère est criante d'hypocrisie :

Au rectorat, on dit qu'il ne «faut pas exagérer». Selon Claude Michellet, directeur de l'académie de Paris, 92% des élèves de seconde ont été affectés fin juin, dont 91% sur l'un de leurs trois premiers vœux.

Les familles ne peuvent courir le risque de ne pas voir leur enfant affecté. Elles font donc plusieurs voeux, jusqu'à 6... Il faut oser prétendre que les parents sont satisfaits parce que leur enfant est placé sur leur deuxième ou troisième voeu, qui est, forcément, un voeu par défaut, qui va les conduire dans un lycée où le niveau sera moins bon...

On s'arrêtera sur l'autre raisonnement spécieux du Ministère

«Le critère boursier assure une plus grande mixité dans les établissements mais les mauvais élèves n'accèdent pas aux établissements les plus demandés», affirme-t-on. Au reste, la mixité sociale reste toute relative à Paris. Dans cette académie à la population plutôt favorisée, 15% des élèves sont boursiers.

Rappel de la procédure d'affectation :

Pour s'inscrire au lycée, il faut obligatoirement passer par Affelnet depuis trois ans, une procédure informatisée nationale qui laisse chaque académie fixer ses propres barèmes. À Paris, ville où la «réputation» de l'établissement influe bien davantage les choix qu'ailleurs, les parents peuvent formuler six voeux. Les enfants sont affectés par critères pondérés sur un total de 1550 points : la proximité géographique compte pour 600 points tout comme les résultats scolaires, le fait d'être boursier pour 300 points, celui

d'avoir un frère ou une soeur dans le lycée, 50 points. C'est ensuite le logiciel qui mouline et livre son verdict.

600 points pour les résultats scolaires :

– Or, les notes prises en compte sont celles obtenues au contrôle continu du brevet dans 11 disciplines... Cela signifie que comptent autant que les notes de maths ou de français celles d'arts plastique, de musique, de technologie ou d'éducation sportive... Cela signifie qu'il y a peu de notes vraiment désespérantes, vraiment calamiteuses du genre 4 ou 5, censées désespérer Billancourt. Plus d'un enseignant pourra témoigner des pressions de son chef d'établissement, de son inspecteur et des parents... Après tout un élève qui rend copie blanche a quand même eu la courtoisie de mettre son nom, ça mérite bien quelques points, non ?

– « Pour ce qui est des résultats scolaires, l'académie de Paris collecte les notes de chaque élève dans 11 matières du contrôle continu qui comptent pour le brevet. **Ensuite, en fonction des résultats à l'examen de chaque collège l'année précédente, l'académie va appliquer une formule pour lisser ces notes. Ce qui permet de ne pas défavoriser les collégiens inscrits dans un établissement qui « note sec» .** » Ça c'est la cerise sur le gâteau... Les plus mauvais dossiers, venant de collèges où les notes sont plus basses que la moyenne sont artificiellement remontés et les notes augmentées...

– Bref, à l'arrivée, il n'y a pas une énorme différence entre le glandu et l'élève brillant, forcément. Sur 600 points réservés aux résultats scolaires on peut raisonnablement penser que l'avantage de celui qui a 16 ou 17 par rapport à celui qui a 8 est de l'ordre au final de 250 points au maximum. Résultat : le glandu boursier qui a 300 points de plus passe devant le premier...

Et que l'on ne me fasse pas dire ce que je n'ai pas dit. On peut être boursier et brillant. On peut être boursier et

glandu. Le problème c'est que la bourse c'est une aide en argent pour aider les familles à faibles revenus. Pas un sésame pour aller là où on n'a pas les moyens d'aller. J'ai fait toutes mes études en étant boursière, mais j'ai passé mes examens, concours... comme les autres. J'aurais été humiliée que l'on me donne un avantage pour les études à cause du niveau de ressources de mes parents.

Ce qui se passe dans la France de 2015, dans tous les domaines, donne le tournis.

Mais l'important c'est la canicule et la plage, paraît-il...

Christine Tasin